

## Liste de contrôle pour certificat d'assurances – mots requis

### Véhicules (VR) et chariots de rafraîchissement (CMR), cantines (CM), kiosque (KR), colporteurs (VA), véhicules (VRR) et chariots (CRR) de rafraichissement rural

Chaque certificat d'assurance doit inclure :

- Permis d'entreprise : exemple : Véhicule de rafraichissement
- Nom commercial :
- Compagnie d'assurance :
- Nom de l'assuré :
- Adresse de l'assuré :
- Catégorie d'assurance : responsabilité civile des entreprises
- Code de la politique :
- Date d'entrée en vigueur :
- Date d'expiration :
- Montant de la protection : 2 \$ million (véhicules, cantines) 1 \$ million (chariot, kiosque, colporteur)
- Courtier : Nom et numéro
- La Ville d'Ottawa a été ajoutée à la police à titre d'assurée additionnelle pour toutes les activités d'exploitation couvertes, mais seulement à l'égard des intérêts qu'elle a dans les activités d'exploitation des assurés désignés.
- La présente certifie que la « police d'assurance » décrite précédemment a été délivrée par le soussigné à l'assuré désigné ci-dessus et qu'elle entre en vigueur dès maintenant.
- Clause : En cas de résiliation de la police d'assurance, la Ville d'Ottawa devra recevoir par courrier recommandé un avis écrit de trente (30) jours de la compagnie d'assurance à l'adresse suivante:

#### Ville d'Ottawa

**Direction des services des règlements municipaux**  
**735, avenue Industrial, 2<sup>ème</sup> étage, Ottawa (Ontario) K1G 5J1**  
**Tél. : 613-580-2424, poste 12735 Téléc. : 613-580-2818**

